

Mairie de Monségur
 24 Place Robert Darniche
 33580 Monségur
 ☎ 05 56 61 60 12
 📠 05 56 61 61 36
 monsegur@wanadoo.fr
 www.mairie.monsegur.eu
 www.facebook.com/mairie.monsegur



Ouverture du
 secrétariat au public :
 Lundi à vendredi :
 8h30 - 12h // 14h - 17h
 Samedi : 9h - 12h
 Monsieur le Maire :
 sur rendez-vous

Responsable légal de la publication : Pascal Lavergne - gazettemonsegur@yahoo.fr - Gazette mensuelle #18 - 15 OCT. 2015

**CAUE: CONSEIL D'ARCHITECTURE,
 D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT
 DE LA GIRONDE**

Si vous désirez construire, agrandir, restaurer, aménager, les architectes du CAUE vous conseillent gratuitement. Vous pouvez les consulter avant d'engager des frais ou des travaux. Pour Monségur, les permanences se tiennent à la Mairie de La Réole les 2^{ème} jeudis du mois de 10h à 13h sur rendez-vous.

Renseignements : 05 56 97 81 89
 www.cauegironde.com

SURVOL D'UN HÉLICOPTÈRE

Conformément aux instructions données par le Ministère de l'Intérieur et dans le cadre de la surveillance des lignes haute tension, un hélicoptère survolera et éventuellement se posera sur le territoire de Monségur pendant la période du 25 septembre 2015 au 31 octobre 2015, ces dates pouvant être décalées en fonction des conditions météorologiques.

Cet appareil sera un BELL 206B Jet Ranger de couleur verte immatriculé F-HCRI ou F-HCRH.

**CÉRÉMONIE DU
 11 NOVEMBRE**

Le Maire et le Conseil Municipal de Monségur vous invitent à assister à la cérémonie commémorative de l'armistice de 1918, qui se déroulera le mercredi 11 novembre 2015 suivant le programme ainsi établi :

10h30 : rassemblement devant la Mairie de Monségur
 10h45 : dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts.

HALLOWEEN

Halloween, synonyme de costumes, citrouilles et bonbons, est arrivé en France dans les années 1990. Durant la journée du samedi 31 octobre, bon nombre de petit(e)s monsegurais(es) déguisé(e)s iront de porte en porte pour réclamer des friandises.

Si vous souhaitez participer à cette fête, n'hésitez pas à décorer votre pas de porte d'une citrouille creusée ou de toiles d'araignées.

POUBELLES : DATES DE COLLECTE

La collecte des ordures ménagères et des bacs jaunes a lieu le jeudi de chaque semaine paire à Monségur (centre ville et extérieurs). C'est à dire les jeudis 15 et 29 Octobre, et le jeudi 12 Novembre (sortir vos poubelles vertes et jaunes le mercredi soir).

Les bacs jaunes restent votre propriété. Si toutefois vous ne désirez pas les garder, la municipalité peut les récupérer aux abattoirs le vendredi de 8h à 12h. Les laisser devant le portail de gauche.

COMPOST À DISPOSITION

Le service "déchetteries" de l'USTOM vous informe que du compost est mis à disposition des usagers à compter du 8 octobre 2015 sur les déchetteries de La Réole et de Rimons. La distribution est limitée à une remorque par jour et par foyer.

Renseignements : Madame Francine Castagnet, ambassadrice du tri et chargée de communication à l'USTOM (05 57 84 88 97 / 06 07 14 18 06)

PERMANENCES DE L'USTOM

L'équipe de la Redevance Incitative de l'USTOM tiendra des permanences à l'attention des usagers de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde, dans les locaux de la CdC du Réolais en Sud-Gironde, 81 rue Armand Caduc 33190 La Réole.
 - Mardi 10/11 de 9h à 12h
 - Mardi 8/12 de 9h à 12h

TRAVAUX

Les travaux du Centre d'hébergement du CAT Jean Bernard, extension de l'hôpital, ont commencé. Vous serez certainement confrontés à des gênes inhabituelles. La municipalité compte sur votre compréhension. Si toutefois un dysfonctionnement flagrant arrivait, merci de faire remonter l'information en mairie.

LES 750 ANS DE MONSÉGUR

Le samedi 19 septembre dernier s'est tenue la fête médiévale clôturant les animations qui ont marqué cette année de commémoration des 750 ans de la bastide de Monségur. La municipalité tient à remercier l'ensemble des acteurs qui ont permis la réussite de cette soirée :

- ♦ Tous les bénévoles, artistes et techniciens qui ont animé cette soirée,
- ♦ L'association Fêtes en Bastides qui a su mener cette action à bien, avec beaucoup d'efficacité et d'implication,
- ♦ L'IDDAC pour le prêt de matériel,
- ♦ L'office du tourisme, qui a mis à disposition son personnel pour les réservations des repas et des costumes et qui a également beaucoup communiqué sur l'évènement,
- ♦ Tous ceux qui ont joué le jeu de se costumer, et aux associations qui ont rendu cela possible (Le Parvis de Lévig-nac de Guyenne, Les Médiévales de Saint-Macaire, et l'association Passe-elle pour l'atelier confection de costumes).

**ÉCOLES - ÉLECTIONS DES
 PARENTS D'ÉLÈVES
 ÉCOLE MATERNELLE**

AIPE

Titulaires : Sandra Laborde, Sabrina Carlesso
 Suppléants : Rebecca Becerro, Philippe Louvion

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

AIPE

Titulaires : Magali Paille, Sophie Wilmot
 Suppléants : Christelle Patissier, Stella Bouic
FCPE
 Titulaires : Hayat Lakhal, Laure Boulanger
 Suppléants : Marie Bord, Cécile Atkin

COLLEGE ÉLEONORE DE PROVENCE

AIPE

Titulaires : Pascal Debruyne, Karine Massignani, Marcel Baudet
 Suppléants : Christelle Patissier, Philippe Roux, Ghyslaine Ferchaud
FCPE
 Titulaires : Frédéric Bezanilla, Cathy Faget, Manuel Michaud
 Suppléants : Laure Boulanger, Stéphanie Pin, Marie-Lys Bousseau

**ADRESSES
 UTILES**

Office de Tourisme de l'Entre-deux-Mers : 05 56 61 82 73 - 4 rue Issartier 33580 Monségur
 Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) : 05 56 61 94 45 - 29 place Robert Darniche 33580 Monségur
 Secours catholique : 05 56 71 25 27 (La Réole) - Rue Notre Dame 33580 Monségur
 USTOM (Site de Massugas) : 05 56 61 46 27 - contact@ustom33.org
 USTOM - Redevance Incitative : 05 57 84 00 20
 Bibliothèque : 05 56 71 90 62 - 10 place des Tilleuls 33580 Monségur

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTIONS

Toute association qui demande une subvention pour l'année 2015 doit déposer un dossier en mairie **au plus tard le 31 janvier 2016**. Aucune demande ne sera étudiée passé ce délai. **Attention, l'obtention et le renouvellement d'une subvention ne sont pas automatiques.**

BOURSE AUX VÊTEMENTS A.I.P.E.

L'association indépendante des parents d'élèves de Monségur organise sa **bourse aux vêtements automne/hiver**. Les dépôts auront lieu le mercredi 20/10 de 16h30 à 19h et le vendredi 23/10 de 16h30 à 20h. La vente aura lieu **le samedi 24/10 de 10h à 18h et dimanche 25/10 de 10h à 12h30 dans la garderie de l'école maternelle, rue des arts à Monségur**. Toute personne peut vendre des vêtements propres en bon état (adultes, enfants en correspondance avec la saison à laquelle est effectuée la présente bourse), des jouets en état de marche, article de puériculture. Les bénéfices réalisés permettent à l'association de participer au financement de différents projets des établissements scolaires. Les dossiers d'inscriptions sont à disposition dans le hall de l'école primaire de Monségur, à la mairie ou par courriel : aipe.monsegur@live.fr - Renseignements : 06 82 93 58 90 // 06 78 41 22 34 (heures de repas).

CINÉMA EDEN MONSÉGUR

- ♦ **Samedi 31/10 à 16h : venez fêter Halloween au cinéma !!**
 - 16h : Ciné-Goutez (à partir de 6 ans) avec **Hôtel Transylvanie 2**, suivi à 17h30 d'un goûter et d'un concours de déguisement dans le hall du cinéma. Nombreux lots à gagner : places de cinéma, affiches ... Tarif unique : 5€.
 - 20h30 : La soirée continue avec 2 films. Venez déguisés et bénéficiez du tarif réduit !! **20h30 : Unfriended** (interdit aux moins de 12 ans) // **22h30 : Sinister 2** (interdit aux moins de 12 ans).
 - ♦ **Samedi 7/11 à 16h : Ciné Goûtez ! (à partir de 2 ans)** avec **Sametka, la chenille qui danse**. Séance précédée d'un spectacle dansé par Emma Carpe, et suivie d'un goûter offert dans le hall du cinéma. En partenariat avec l'ACPG. Tarif unique : 5€.
 - ♦ **Jeudi 12/11 à 20h30 : « Soirée document-terre », dans le cadre du mois du film documentaire et du festival Alimenterre : Les libertes**, réalisé par Jean-Christophe Lamy et Paul-Jean Vranken (VOSTF). Débat à l'issue de la séance avec des agriculteurs locaux.
 - ♦ **Dimanche 15/11 à 15h : Ciné Goûtez ! (à partir de 7 ans)** avec **Phantom Boy**. Séance précédée d'un conte par Florence Coudurier, et suivie d'un goûter offert dans le hall du cinéma. En partenariat avec l'ACPG. Tarif unique : 5€.
- Renseignements : 05 56 71 95 58 / contact@cinema-eden.com
www.cinema-eden.com

ASSOCIATION PASSERELLE

- ♦ **"Les Zaprems ré-créatifs" autour d'Halloween** : création de costumes, sculptures de légumes, arts plastiques, peinture, déco, déguisements, maquillage **les 19, 22, 26, 29 et 31 octobre** dans les locaux de Passerelle. Venez créer votre déguisement ! Et finissez avec la chasse aux bonbons précédant le "Ciné goûter d'Halloween" au cinéma Eden. Pour tous renseignements (tarifs et horaires), nous consulter.
- ♦ **RdV des Bookiners** : lundi 19 octobre de 17h30 à 19h dans les locaux de Passerelle.
- ♦ **Stage Carterie** : venez créer vos cartes personnalisées ! Pour les enfants, mardi 27 octobre, de 14h à 17h - sur le thème d'Halloween [Tarifs : 15€ adhérents / 20€ non adhérents (matériel fourni)]. Attention : nombre de places limité ! Réservez vos places auprès de Mido : midopasserelle@free.fr
- ♦ **Cours d'espagnol** : les mercredis de 17h30 à 19h dans les locaux de Passerelle, à partir du 4 novembre. Contact : 05 56 71 92 73 ou passerelle3@orange.fr - Place des Tilleuls à Monségur

#PARLEZ VOUS L'ADO ?

JEUDI 5 NOVEMBRE A PARTIR DE 18H30 [CINÉMA EDEN]

Le **jeudi 5 novembre**, l'association Passerelle, en collaboration avec le cinéma Eden, organise une soirée sur le thème « **#Parlez vous l'ado ? Echangeons autour des pratiques numériques de nos ados** ». Rendez-vous à **18h30** pour un débat animé par David Lussau, coordonateur du réseau de prévention RESEIDA (entrée libre). A 19h30, possibilité de petite restauration sur place (réservation conseillée). Puis à 20h30, projection de la comédie dramatique américaine « *Men, Women and Children* » de Jason Reitman (en VOSTF) (tarif réduit).
Renseignements : Association Passerelle // 05 56 71 92 73 // passerelle3@orange.fr

ATELIERS DE DANSE CONTEMPORAINE

La compagnie *Les Dés Rangés* propose des ateliers de danse contemporaine tous les mercredis au foyer (cotisation annuelle = 20€ + 2€ par atelier).
Horaires : 16h/17h : ateliers 9-13 ans
17h/18h : ateliers 14-16 ans
18h/19h : ateliers adultes (dès 16 ans)
Renseignements : 06 88 32 77 87 // Facebook (page Cie les dés rangés) // cielesdesranges@hotmail.com

ITINÉRANCES D'AUTOMNE (DU 10 OCTOBRE AU 27 NOVEMBRE 2015)

Le réseau de lecture publique de la CdC du Réolais en Sud Gironde présente la 2^{ème} édition d'**Itinérances d'automne**, sur le thème du jeu. **Du 10/10 au 27/11** dans les bibliothèques du territoire, dont Monségur, est proposé un programme riche et varié en animations et découvertes, ouvert à tous les publics. Ateliers de créations ludiques, lectures à voix haute, ateliers arts plastiques, spectacles, jeux vidéo, expositions ... L'ensemble des animations est gratuit sauf mention contraire. Des animations nécessitent une réservation.
Renseignements : 05 56 71 71 55 // www.reolaisensudgironde.fr

NUMEROS D'URGENCE

- N° d'urgence européen : 112
- Gendarmerie : 17 ou 05 56 71 97 40
- Pharmacie de garde : 05 56 61 21 61 (n° régional) ou 3237 (n° national)
- Médecins de garde : 05 56 61 21 61 aux horaires suivants : le soir de 20h à 24h // le samedi après-midi de 14h à 20h // le dimanche de 8h à 20h // en dehors de ces horaires de garde, veuillez appeler le 15
- Cabinet infirmier : 05 56 71 90 90
- Dépannage Eaux [Urgence N° cristal] : 0 977 401 117
- Dépannage GDF [N° vert] : 0 810 433 033
- Dentistes de garde du 15 octobre au 14 novembre 2015 (dimanches et jours fériés) :
 - 18/10 : Fabrice MICHELOT (19 route de Nérac - GRIGNOLS - 05 56 25 50 05)
 - 25/10 : Odile MONSERAT (3 Rue de la Gare - SAINT SYMPHORIEN - 05 56 25 94 71)
 - 1/11 : Valérie MOREAU (Route Nationale 113 Latour 14 - CERONS - 05 56 62 66 10)
 - 8/11 : Nieves MOURELLE JAVIER (8 allées de Juillet - BAZAS - 05 56 25 00 77)
 - 11/11 : Nieves MOURELLE JAVIER (8 allées de Juillet - BAZAS - 05 56 25 00 77)
- Pour les personnes sourdes et malentendantes : 114 par sms
- Pompiers : 18
- Samu : 15
- Centre Anti Poison : 05 56 96 40 80
- Vétérinaires de garde : 05 56 61 85 80
- Dépannage EDF : 0 972 675 033
- Sécurité Gaz : 0 810 433 033

Formule indiquant l'emplacement des jours égyptiens sensés être néfastes : « **Tercius octobris vulpes fert a pede dena (decima)** ». C'est à peu près la même formule qu'en septembre et les jours égyptiens sont à la même date : le troisième (tercius) à partir du début et le dixième (decima) partir de la fin, soit le 22 octobre.

Octobre a 31 jours solaires et trente jours lunaires. La nuit a quatorze heures, le jour dix.

Vient ensuite le sanctoral.

1^{er} octobre : Germain. Saint Germain de Paris ou d'Autun est fêté le 28 mai, saint Germain d'Auxerre est fêté le 31 juillet. Quel est ce Germain associé à Rémi dans les calendriers de l'Esclapot, de Saint-Germain-des-Prés et de Libourne ? Selon Adrien Baillet dans *La vie des saints avec l'histoire de leur culte*, 1739, p 198 : "La naissance de saint Germain, évêque de Paris dans le territoire d'Autun, sous la domination des Bourguignons est célébrée le 1^{er} octobre". Il pourrait donc s'agir de saint Germain de Paris ou d'Autun, né vers 486, mort en 576, fêté le 28 mai. (Voir la Gazette de mai).

1^{er} octobre : Rémi. Né vers 437, il serait mort le 13 janvier 535. Rémi est fêté le jour de la "translation" de ses reliques à l'emplacement où s'élève l'actuelle basilique de Reims. Fils de sainte Céline, issu d'une grande famille gallo-romaine de la région de Laon, à 22 ans, il est évêque de Reims et il le reste pendant 74 ans. Sous l'influence de la seconde femme de Clovis I^{er}, la princesse burgonde Clotilde, fille de Chilpéric, il aurait baptisé Clovis le 25 décembre entre 496 et 506. (A partir de 1027, date du sacre d'Henri 1^{er}, troisième roi capétien, fils de Robert-le-Pieux, tous les rois de France sont sacrés à Reims). Rémi a sans doute contribué à organiser sa province ecclésiastique jusqu'en Belgique et a joué un rôle de médiateur auprès des Barbares. https://fr.wikipedia.org/wiki/Remi_de_Reims.

2 octobre : Léger (ou Léodegard, en latin Leodegarius). Léger d'Autun est élevé à la Cour de Bourgogne. Ordonné prêtre, il est archidiacre de Dido, son oncle, évêque de Poitiers. Vers 663, il devient évêque d'Autun. Contre la tendance centralisatrice de la Neustrie, il défend l'autonomie de la Bourgogne. Ebroïn, le maire du palais de Neustrie, assiège Autun, le fait prisonnier, lui fait arracher les yeux, puis les lèvres et la langue. (Il est parfois représenté avec ses yeux à ses côtés). Canonisé en 681, il est lié aux villes de Poitiers où se trouvent ses reliques, d'Autun dont il fut l'évêque, ainsi qu'à la région de Fécamp et d'Arras où il est mort vers 678. Il a donné son nom à Saint-Léger-de-Vignague près de Sauveterre et à Saint-Léger-de-Balson près de Villandraut. https://fr.wikipedia.org/wiki/L%C3%A9ger_d%27Autun et <http://nominis.cef.fr/contenus/saint/1952/Saint-Leger.html>.

4 octobre : François, confesseur. Il est né à Assise, dans un milieu aisé, entre le mois de mai et le mois de septembre 1181 ou 1182. Il se convertit à l'âge de 23 ou 24 ans. Dans un dépouillement extrême, il pratique la mendicité, se consacre à divers travaux manuels et s'occupe de soigner les lépreux. Il fonde l'ordre des Frères mineurs ou Franciscains. Il rédige plusieurs règles successives basées sur l'enseignement du Christ. Claire le rejoint, fonde sur des bases semblables l'ordre des Clarisses, second ordre franciscain. Le recours au travail manuel et à la pauvreté sont, pour François, une manière de pousser à l'extrême une identification à Jésus. Il a reçu les stigmates de la Passion peu avant sa mort, le 3 octobre 1226. Il est canonisé le 16 juillet 1228. Considérant les animaux comme des créations vivantes de Dieu et les élevant au rang de frères de l'homme, il est devenu le saint patron des animaux ; le jour de sa fête, le 4 octobre, a été instauré comme Journée mondiale des animaux, et Jean Paul II l'a fait patron de l'écologie en 1979. https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois_d%27Assise. Dans le calendrier de St Germain on vénère aussi ce jour là sainte Aure, abbesse de Paris en 666.

7 octobre : Marc, pape. Marc est né à Rome. Il succède au pape Sylvestre 1^{er} le 18 janvier 336 et décède le 7 octobre 336. Son bref pontificat sous Constantin est centré sur la lutte contre l'hérésie arienne. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Marc_\(pape\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Marc_(pape)).

13 octobre : Géraud, confesseur. Géraud d'Aurillac, né en 855, mort le 13 octobre 909, serait le fondateur de l'abbaye d'Aurillac, dans le Cantal. (Ne pas confondre avec Géraud de Salles, célébré le 20 avril mais qui ne figure pas dans l'Esclapot). Il est déclaré saint par la voix populaire, " l'un des premiers reconnus par l'Église sans avoir été martyr ni être rentré dans les ordres ". https://fr.wikipedia.org/wiki/G%C3%A9raud_d%27Aurillac et <http://nominis.cef.fr/contenus/saint/2010/Saint-Geraud-d-Aurillac.html>

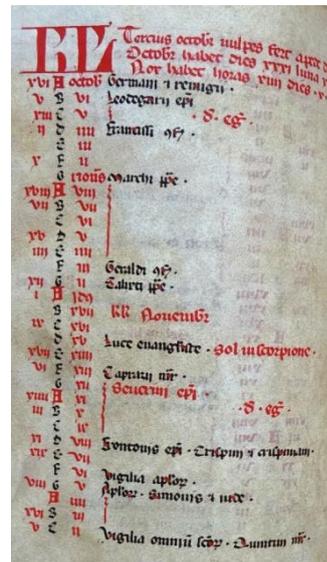
14 octobre : Calixte, pape. Durant son pontificat de cinq ans (217-222), il reconnaît comme valide le mariage entre esclaves et femmes libres et accepte le remariage des veufs ainsi que leur entrée éventuelle dans le clergé. De plus, il fait prévaloir l'usage d'absoudre tous les péchés. C'est enfin un financier expérimenté, qui donne à la papauté une prospérité inégalée jusqu'alors. https://fr.wikipedia.org/wiki/Calixte_Ier.

18 octobre : Luc, évangéliste. Disciple de l'apôtre Paul, il exerce la médecine et suit Paul lors de ses voyages, d'abord en Macédoine puis jusque dans sa détention à Rome. Il est considéré comme l'auteur du Troisième Évangile des Actes des apôtres. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Luc_\(%C3%A9vang%C3%A9liste\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Luc_(%C3%A9vang%C3%A9liste)).

20 octobre : Caprais, martyr. Fils d'un fonctionnaire romain d'Agen, premier évêque de cette ville, il subit le martyre au temps de l'empereur Dioclétien, le 20 octobre 303, deux semaines après sainte Foy brûlée sur un lit d'airain et décapitée à l'âge de douze ans. <http://nominis.cef.fr/contenus/saint/8626/Saint-Caprais.html> et https://fr.wikipedia.org/wiki/Caprais_d%27Agen

21 octobre : Severin ou Seurin. Seurin, évêque de Trèves et de Cologne, vient s'installer à Bordeaux durant les grandes invasions du Ve siècle. Saint Amand le désigne comme évêque de Bordeaux pour lui succéder. A sa mort, bien que d'origine étrangère, son culte s'enracine dans le sol bordelais. La basilique qui porte son nom est entourée d'un cimetière important placé sous sa protection et sous celle de saint Amand. <http://nominis.cef.fr/contenus/saint/2069/Saint-Severin-de-Cologne.html> et *Origines chrétiennes de Bordeaux*, abbé Cirot, Bordeaux 1867. Les fouilles ont mis au jour des structures de pierre, un ancien enclos funéraire, des mausolées, des fresques, des amphores dans lesquelles étaient inhumés des enfants, des sépultures sous tuiles ainsi que des sarcophages en pierre calcaire ou en marbre. A l'intérêt scientifique de ces fouilles s'ajoute l'attrait de la légende dorée, puisque c'est dans cette nécropole que les cœurs des preux de Charlemagne auraient été enterrés. Ce serait sur l'autel de Saint-Seurin que Charlemagne aurait déposé l'olifant de Roland en rentrant d'Espagne. Enfin, la réputation de saint Seurin lui vaut la dédicace de très nombreuses églises dans toute l'Aquitaine.

25 octobre : Front, évêque. La fondation du siège épiscopal de Périgueux est attribuée à saint Front que diverses légendes situent beaucoup plus tôt qu'il ne semble avoir existé réellement. Selon certains, saint Front aurait été baptisé par saint Pierre qui l'aurait



envoyé dans les Gaules. Il se serait établi d'abord à Périgueux, l'ancienne Vésone, puis aurait prêché dans diverses régions, à Soissons, à Neuilly, avant de revenir mourir à Périgueux, le 24 octobre, quarante-deux ans après la mort du Christ. <http://popfigaro.free.fr/asso/saintpatron.htm>. D'autres auteurs le situent vers le IV^e siècle. On ignore les faits réels de son existence, mais la cathédrale de Périgueux et de nombreux toponymes rappellent l'importance qu'on lui accordait. <http://nominis.cef.fr/contenus/saint/2078/Saint-Front.html>.

25 octobre : Crépin et Crépinien. Venus de Rome, ce sont des chrétiens, cordonniers à Soissons. Ils fabriquent des chaussures pour les pauvres (qu'ils ne font pas payer), et pour les riches (qu'ils font payer). En 285 ou 286, ils sont dénoncés et conduits devant l'empereur Maximien de passage dans le nord de la Gaule. Ils refusent d'abjurer leur foi. Maximien les fait alors torturer puis décapiter par Rictiovarus, un de ses plus cruels exécuteurs. https://fr.wikipedia.org/wiki/Cr%C3%A9pin_et_Cr%C3%A9pinien

27 octobre : veille des apôtres.

28 octobre : Simon et Jude, apôtres. Simon le Zélate et Jude Thadée sont souvent associés. Ils ont évangélisé les mêmes régions à l'est de l'Euphrate, où Simon aurait rejoint Jude après son action missionnaire chez les Berbères. Il est possible que Jude Thadée soit le "frère" de Jésus appelé Jude dans la liste de frères des évangiles canoniques. Dans ce cas, Simon et Jude Thadée seraient également frères. Simon le Zélate est traditionnellement représenté avec une scie pour avoir été sauvagement coupé en deux d'après une tradition de l'église d'Orient ; saint Jude Thadée tient une massue également en référence à la façon dont il a été tué.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Simon_le_Z%C3%A9lote

31 octobre : veille des tous les saints et de tous les martyrs. Les premiers saints, après les apôtres, sont des martyrs, morts pour leur foi. Une commémoration régulière est instituée le 13 mai 609 ou 610 lorsque le pape Boniface IV consacre le Panthéon - temple romain de tous les dieux - à Marie et à tous les martyrs. Ainsi, au culte des divinités romaines se substitue le culte des saints catholiques. La Toussaint est célébrée à l'origine le 13 mai ; en 835 ou 837, le pape Grégoire IV ordonne que cette fête soit célébrée dans le monde entier. Pour certains, c'est à l'occasion de cette décision que la fête de la Toussaint est fixée au 1^{er} novembre, date du début de l'hiver celte. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Toussaint>

Extraits des Archives communales : ça s'est passé en octobre ...

Dans les registres de la jurade, on retrouve, en octobre, des préoccupations et des thèmes déjà rencontrés les mois précédents. Nous sommes ainsi confrontés aux limites du côté arbitraire du choix d'une présentation des événements par mois, choix lui-même lié à la périodicité de la Gazette. Qu'à cela ne tienne, cette rubrique a surtout pour but de sensibiliser les lecteurs à la richesse de nos archives, d'aiguiser leur curiosité pour les amener à mieux connaître l'histoire et le patrimoine du Monségurais⁽¹⁾. En octobre, on retrouve, comme en septembre, le ban des vendanges lorsque la maturité est plus tardive. On retrouve aussi les péripéties des Guerres de Religion, puis de la Fronde ...

25 octobre 1587 : mesures de précaution à l'annonce de la défaite de M. de Joyeuse. BB1 et E 3251. (Anne de Joyeuse, grand-amiral de France, a été au cœur des Guerres de Religion ; il attaque les protestants à Coutras où il est tué, le 20 octobre 1587).

17 octobre 1589 : mention de la prise de Marmande par ceux de la Ligue (les catholiques). BB1 et E 3251.

7 octobre 1594 : envoi d'une députation à Marmande, où M. le Maréchal, (de Matignon, gouverneur de Guyenne, mort à Lesparre en 1598), doit arriver. BB2 E 3252.

13 octobre 1602 : mention d'un arrêt signifié à la requête des Huguenots, afin d'avoir un cimetière. BB3 E 3253. (Les protestants ont eu un cimetière à Salzeau).

12 octobre 1620 : réception d'une lettre de cachet du Roi, donnée à Preignac le 9 octobre, enjoignant de loger sa compagnie de chevaux-légers. (Dans le contexte des Guerres de Religion, se déroule « L'affaire du Béarn ». En octobre 1620, les Etats du Béarn, en majorité protestants, refusent d'enregistrer l'édit royal qui rétablit le culte catholique. Louis XIII décide d'intervenir et intime l'ordre de loger ses compagnies en route pour Pau).

25 octobre 1620 : députation vers le Roi, lequel, revenant du Béarn, doit arriver le jour même ou le lendemain à Cadillac, pour lui représenter l'extrême pauvreté de la ville et de la juridiction et les charges que le logement « des gens de cheval » leur impose. BB6, E 3256. (Le roi Louis XIII arrive à Pau le 15 octobre 1620 avec ses troupes et, le 19, il remplace le conseil du Béarn par un parlement où ne siègent que des catholiques, puis il rétablit le culte catholique. Le 25, il revient vers Poitiers et Paris).

20 octobre 1623 : demande du vicaire tendant à ce que les consuls fassent bâtir le clocher de l'église Notre-Dame. BB7 et E 3257.

5 octobre 1628 : lettre envoyée par M. de La Tour à M. de Guilheragues « touchant l'arrivée des Englois » : il est décidé « que l'on fera garde aux Tours, que l'on fermera deux portes des moins nécessaires ; pour ce qui est des bourgeois qui sont aux champs, que l'on les contraindra de se retirer en ville ». BB8 et E 3258 (La Guerre Franco-Anglaise de 1627-1629 intervient dans le contexte de la guerre de Trente Ans. La couronne d'Angleterre apporte son soutien aux huguenots français dans leur lutte contre les forces royales françaises de Louis XIII).

25 octobre 1637 : relation sur ce que, le 8 du mois courant, le duc d'Epéron s'est « acheminé à Bergerac et d'illec à Périguis, pour pasifier, les troubles survenus au pays de Périgord ». BB9, E 3259. (Suite à la guerre contre l'Espagne, la pression fiscale est lourde, des soulèvements apparaissent contre les tailles en Périgord. Le duc d'Epéron réprime la révolte des Croquants).

2 octobre 1650 : envoi d'une délégation vers le Roi qui doit faire son entrée dans Bordeaux le lendemain. BB12, E 3262. (Après la mort de Louis XIII en 1643, sous la Régence, une crise aux multiples aspects secoue toute la France : c'est la Fronde. Devant la révolte des parlementaires à Bordeaux, Mazarin avait demandé à la cour royale de faire le voyage en Guyenne pour établir la paix qui fut signée le 28 septembre 1620. Le roi âgé de 12 ans et sa mère résidèrent à Bourg).

9 octobre 1652 : assemblée tenue dans l'église Notre-Dame, la maison commune étant occupée par des réfugiés de la juridiction « à cause de l'armée qui est au camp de Ste Bazeilhe ». BB12, E 3262. (Au printemps 1652, la Guyenne est perdue pour Condé qui regagne Paris. Condé est de plus en plus isolé. Jean-François Paul de Gondi, cardinal de Retz, adversaire de Mazarin, négocie directement avec Louis XIV. Le 21 octobre 1652, Louis XIV entre triomphalement à Paris. Il s'installe au Louvre. La soumission de la ville de Bordeaux, le 3 août 1653, est l'événement qui clôt les troubles de la Fronde).

(1) Dans le contexte du label « La Réole, ville d'art et d'histoire », l'élargissement à un territoire plus vaste a été acté en même temps que l'obtention du label « Ville d'Art et d'Histoire » qui deviendrait « Ville ou Pays d'Art et d'Histoire ». Ce « Pays » n'inclut-il pas aussi bien le Monségurais que le Sauveterrois ? Dans cette perspective, la sensibilisation à l'histoire commencée dans cette Gazette a toute sa place.
Marie-Claude Jean